

224C1676  
FR0000035818-DIV24

23 septembre 2024

**Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)**

**ESKER**

(Euronext Growth Paris)

Le 19 septembre 2024, ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat que la société Boréal Bidco<sup>1</sup> envisage de déposer sur les titres de la société ESKER<sup>2</sup>.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres ESKER sont applicables.

---

<sup>1</sup> Société par actions simplifiée contrôlée par la société Bridgepoint Group Plc.

<sup>2</sup> Cf. notamment communiqué conjoint diffusé par les sociétés Bridgepoint et ESKER le 19 septembre 2024.